

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2014

COMMUNE DE MALZÉVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 AVRIL 2014

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Elisabeth SERIN, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, David CARABIN, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 29

Conseillers absents - excusés : /

Procurations : Jean-Marie HIRTZ à Jean-Pierre ROUILLON.

Secrétaire de séance : Daniel THOMASSIN

Date convocation : 11 avril 2014

N°2014-034

Objet : Commission d'Appel d'Offres : désignation des membres.

Rubrique : 5.3

Rapporteur : Bertrand KLING

À la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

En vertu des articles 22 et 23 du code des marchés publics, dans les communes *de plus de 3 500 habitants* la CAO est présidée par le maire et comprend 5 membres titulaires élus par le conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

L'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,**

- **PROCEDE** à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Monsieur Marc BARRON ne présente pas de liste pour Malzéville à vivre.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2014

Listes des candidats	- Liste 1 de Bertrand KLING - Liste 2 de Corinne MARCHAL-TARNUS
Nombre de votants	29
Nombre de bulletins	29
Bulletins blancs / nuls	2
Suffrages exprimés	27
Suffrage exprimé par liste	- Liste 1 Bertrand KLING : 22 - Liste 2 Corinne MARCHAL-TARNUS : 5
Répartition des sièges	- Liste 1 : 4 - Liste 2 : 1

Sont élus :

	Liste 1 de Bertrand KLING	Liste 2 de Corinne MARCHAL-TARNUS
Titulaires	- Jean-Pierre ROUILLON - Daniel THOMASSIN - Philippe BERTRAND-DRIRA - Adrien BONNET	- Salvatore LIVOLSI
Suppléants	- Pascal PELINSKI - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX - Anne DUCHENE - Jessica NATALINO	- Corinne MARCHAL-TARNUS

Le Maire,
Bertrand KLING

